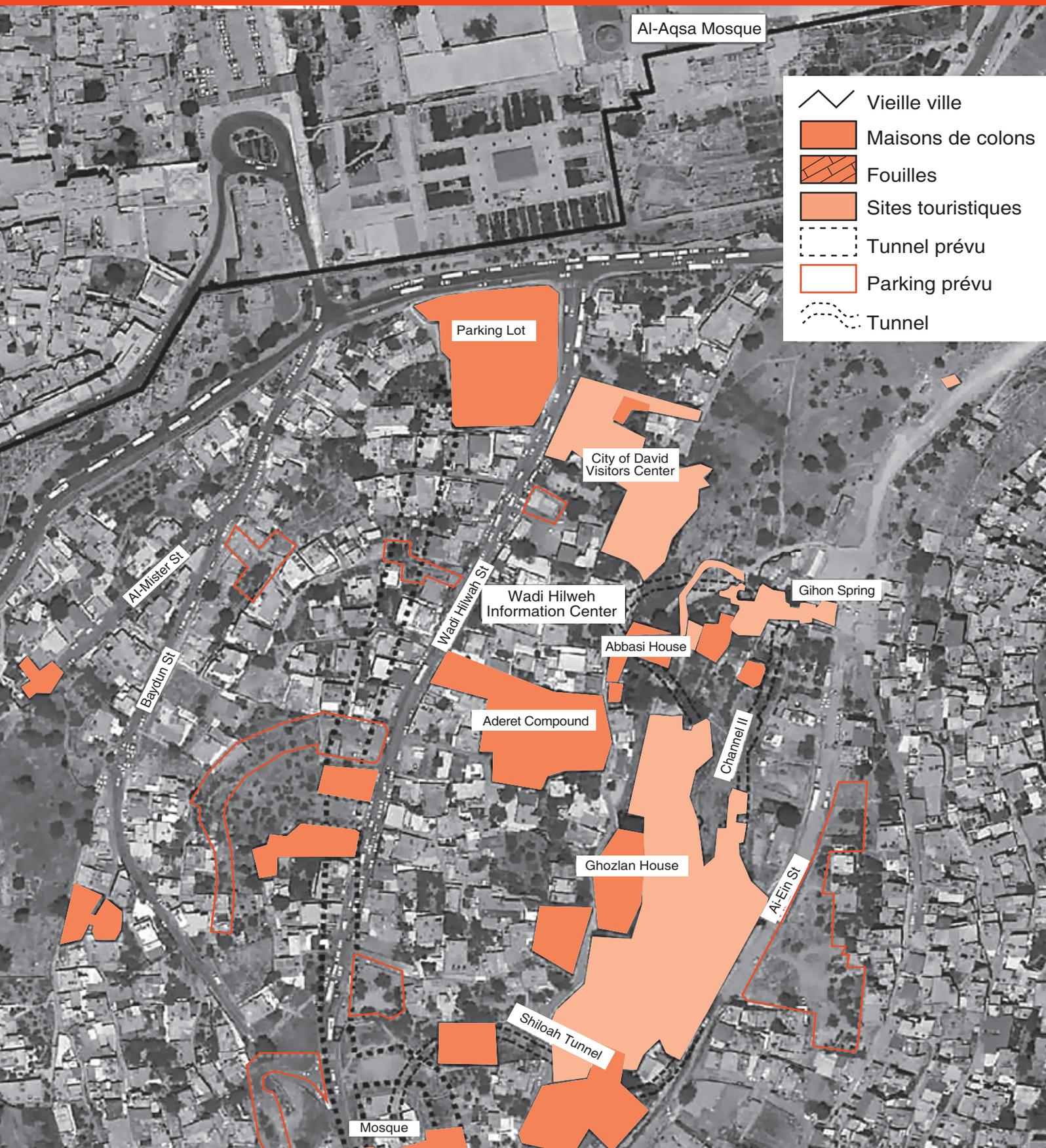


PALESTINE INFO



- Vieille ville
- Maisons de colons
- Fouilles
- Sites touristiques
- Tunnel prévu
- Parking prévu
- Tunnel

Editorial

D'après une enquête récente du centre de sondage américain Pew Center, la société israélienne est profondément divisée sur le plan politique et religieux. Environ la moitié de la population soutient l'idée du « transfert », à savoir l'expulsion des citoyen·ne·s arabes, qui représentent 19% de la population. 97% estiment que les Juifs/Juives devraient être avantagés par rapport aux citoyen·ne·s palestiniens. Par ailleurs, seuls 50% des Israélien·ne·s arabes croient encore à la possibilité d'une coexistence entre un futur État palestinien et Israël, alors qu'ils étaient 74% en 2013 (<http://bit.ly/1QIYMky>). Le climat devient difficile pour les voix dissidentes et un nombre croissant de commentateurs constatent les premiers signes d'un État totalitaire.

Pour les Palestinien·ne·s, cette situation ne présage rien de bon. Dans ce Palestine Info, nous abordons quelques-unes des tendances actuelles : la banalisation des exécutions de Palestinien·ne·s considérés comme suspects; les expulsions de Jérusalem sous prétexte de fouilles archéologiques; les calculs lucratifs qui se font autour des activités de reconstruction. Les pressions extérieures jouent un rôle crucial, aux côtés de la résistance et de l'opposition intérieure. Le terme de boycott dérange, celui de culture sonne bien. Et pourtant, le boycott culturel est un levier légitime et efficace pour s'opposer à une situation d'injustice. La biographie de l'économiste palestinien Youssef Sayigh montre qu'à son époque le Moyen-Orient était une région d'intenses échanges culturels et économiques au-delà des frontières – et qu'il pourrait peut-être le redevenir.

Bonne lecture !

Tentatives de criminalisation de militants

La mobilisation mondiale en faveur du droit des Palestinien·ne·s à la liberté, à la justice et à l'égalité a de plus en plus gagné le courant dominant politique au cours de ces dernières années. Les efforts du mouvement BDS pour demander des comptes à Israël quant à ses graves violations du droit international et pour mettre un terme à la complicité internationale bénéficieraient aujourd'hui d'un soutien beaucoup plus large qu'auparavant. Face à cette pression, l'État hébreu, ses groupes de pression et ses soutiens à travers le monde viennent de lancer une campagne sans précédent, dotée de moyens financiers importants, pour faire taire les voix palestiniennes et criminaliser les efforts du mouvement BDS, tant en Israël que dans les pays occidentaux.

En avril 2016, Amnesty International a publié un rapport sur les attaques ayant visé les militants des droits de l'homme en Israël/Palestine et s'inquiète qu'« Israël viole régulièrement le droit à la liberté d'expression et de réunion dans les territoires palestiniens occupés. Les défenseurs des droits de l'homme sont arrêtés arbitrairement et maltraités en raison de leurs activités. [...] En Israël aussi, la liberté d'expression est de plus en plus mise à rude épreuve : les représentants du gouvernement intimident les militants des droits de l'homme et les initiatives législatives actuelles favorisent un climat hostile auquel ceux qui critiquent la politique du gouvernement israélien se trouvent de plus en plus exposés [...] »¹ Les menaces à l'encontre du cofondateur de BDS Omar Barghouti sont elles aussi explicitement mentionnées. Lors d'une conférence anti BDS qui s'est tenue à Jérusalem en mars

2016, le Ministre israélien du renseignement Israël Katz a appelé à l'« élimination civile ciblée » de militants BDS de premier plan comme Barghouti. Dans l'intervalle, les autorités israéliennes ont pris les premières mesures. Elles refusent de renouveler les documents de voyage de Barghouti, ce qui équivaut à une interdiction de voyager, et reconsidèrent par ailleurs son statut de résident en Israël.

Cette évolution nous concerne tous car ces efforts ne se contentent pas de restreindre encore davantage les droits de la population palestinienne. Nos propres droits civiques sont eux aussi visés par l'initiative israélienne et reprise par différents États. En France par exemple, des procès sont instruits contre des militants BDS. Aux États-Unis et au Canada, des interdictions ont été posées contre les soutiens à BDS. En Allemagne et en Autriche, on refuse souvent des salles de conférence au mouvement et récemment, des comptes BDS ont été fermés. En Suisse, une motion visant à interdire l'attribution de fonds publics aux ONG critiques à l'égard d'Israël a été déposée par un membre de l'UDC².

C'est pourquoi la Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine (CECP) exige de la Commission européenne qu'elle mette un terme à la discrimination des militants BDS et protège l'exercice des droits de l'homme. Les organisations en particulier, mais aussi les individus sont invités à lui apporter leur soutien.

Cet appel de soutien au droit à BDS peut être consulté et signé sur le site Internet suivant :
<http://bit.ly/1WH4J7A>

¹ <http://bit.ly/1XhbKwe>

² <http://bit.ly/1W4iDS8>

Le Ministre de la défense Ya'alon reçu à Berne

Roman Vonwil

Dans plusieurs pays, le Ministre israélien de la défense qui vient de se retirer, fait l'objet d'un mandat d'arrêt. En Suisse il a été reçu à bras ouverts en tant que détenteur de réponses actuelles aux « questions de sécurité internationale ».



Moshe Ya'alon, un homme sollicité. Photo : Mueller/MSC, via Wikimedia Commons, CC BY 2.0

Jeudi 11 février 2016 devant l'hôtel Bellevue à Berne : des agents de police – certains en cagoules noires et mitrailleuse au poing – gardent des berlines rutilantes, des hommes en costume et avec oreillettes fouillent les alentours en quête d'objets suspects et créant une atmosphère angoissante, comme si, à tout moment, une bombe pouvait éclater. Le Conseil fédéral reçoit aujourd'hui le Ministre de la défense israélien Moshe Ya'alon. De l'autre côté du barrage de police devant l'hôtel, nous sommes un petit groupe d'activistes. Lorsque le cortège s'ébranle pour prendre la direction du Palais fédéral, les agents de police ont tôt fait d'intervenir et arrachent la banderole que nous avons apportée en quelques fractions de secondes. Une chose est claire : l'hôte israélien doit

se sentir le bienvenu en Suisse et sa visite ne doit pas être perturbée par des voix critiques.

Selon un communiqué de presse du Département de la défense suisse, cette réception officielle est destinée à poursuivre le dialogue entre les deux États autour des questions de sécurité et des relations bilatérales, lesquelles incluent également l'acquisition d'armement en provenance d'Israël.¹ Dans une Europe qui se sent de plus en plus menacée par le terrorisme islamiste et qui semble avoir pour seule réponse une politique de repli sur soi et de contrôles répressifs – y compris à l'encontre

des réfugiés – cette collaboration revêt une importance particulière. Israël utilise depuis des années le conflit qui sévit au Proche-Orient pour se présenter comme la cible permanente, et menacée dans son existence, du terrorisme islamiste, et proposer parallèlement aux autres États l'expertise de la lutte contre le terrorisme qu'elle a ainsi acquise.

Dans un entretien du 11 février, la NZZ a offert à Ya'alon une occasion rêvée de dresser le tableau bien connu d'Israël menacée et cernée par ses ennemis.² L'Iran, sponsor principal de l'instabilité au Proche-Orient, tenterait par son soutien aux organisations terroristes de rayer Israël de la carte, a déclaré Ya'alon avant de poursuivre : contre de tels ennemis qu'il qualifie également d'« Hamas-tan », seule une politique du « grand choc » serait efficace. Pour déplorer dans la foulée que malgré ces circonstances, les Israéliens soient perçus comme les coupables et les Palestiniens comme les victimes.

Cette présentation des faits est grotesque si l'on considère ne serait-ce que le rôle joué par Ya'alon dans les attaques contre la population civile palestinienne. Lorsqu'il était Ministre de la défense, l'armée israélienne a attaqué la Bande de Gaza au cours de l'été 2014 et a tué 1462 civils palestiniens dont un tiers était des enfants. En 2002 déjà, alors qu'il était chef d'état-major de l'armée israélienne, il a autorisé une frappe aérienne qui a coûté la vie à 14 civils. Sachant qu'il était menacé d'être arrêté pour ce crime de guerre présumé, il a annulé une visite en Grande-Bretagne en 2009.³ En Espagne également, un mandat d'arrêt a été émis contre lui – à la suite de l'attaque du 31 mai

1 <http://bit.ly/1WbYtWh>

2 <http://bit.ly/1rxGjBS>

3 <http://www.theguardian.com/world/2009/dec/14/israeli-moshe-yaalon-visit-arrest>

2010 contre la flotte de navires qui transportaient de l'aide humanitaire pour la Bande de Gaza.⁴

Même si Ya'alon reproche dans sa déclaration de démission de « l'extrémisme » à son gouvernement, son inversion absurde des rôles entre victimes et coupables s'inscrit parfaitement dans la ligne de celui-ci. Le Premier ministre Netanjahou aggrave encore les choses par ses propos, comme à l'accoutumée. En février dernier, il déclarait qu'Israël était une « villa dans la jungle » qu'il s'agissait de défendre « contre les bêtes sauvages » – naturellement avec des milliers de kilomètres de barbelés et de clôtures autour des terres volées et sur les frontières extérieures.⁵

Israël propose ces solutions testées sur le terrain pour résoudre le « problème du terrorisme » et se présente dans le même temps comme la victime de son propre entourage : drones, armes, murs et barbelés. Lesquels trouvent preneurs en grand nombre. Il n'y a pas que la Suisse qui achète des drones made in Israël, l'armée fédérale allemande envisage elle aussi d'en acquérir. Les pays européens font appel au savoir-faire israélien pour construire des grilles contre les réfugiés à leurs frontières.⁶ Il est plus qu'alarmant que le Ministre de la défense suisse discute des « questions de sécurité internationales actuelles » avec un homologue dont le credo repose sur une inversion des rôles entre victimes et coupables et qui mise sur une politique du « grand choc ». En recevant Ya'alon, en concluant des contrats d'armement avec Israël et en réprimant les voix d'opposition critiques, le Conseil fédéral exprime non seulement son accord avec l'occupation israélienne, avec les attaques contre la population civile et l'oppression des Palestiniens, mais aussi avec les conceptions sur lesquelles repose cette politique.

4 <http://bit.ly/1MLYfjk>

5 <http://www.haaretz.com/israel-news/premium-1.702318>

6 <http://www.haaretz.com/israel-news/premium-1.702318>

Wadi Hilweh : L'archéologie au service de l'expulsion

Jenny Bolliger

Aucune construction n'est à l'abri de fissures. Que ce soit dans les parois, les routes, les terrains de football ou les toitures. Elles se multiplient sans que personne ne puisse l'empêcher. Un quartier, portant le nom de la belle épouse d'un maire, tuée en 1948 à l'arrivée des groupes sionistes, s'écroule peu à peu. A l'ombre des ruelles touristiques du vieux Jérusalem, les habitants palestiniens sentent que l'on est en train de miner le sol sous leurs pieds.



Silwan. Photo : Emek Shaveh

Des fouilles archéologiques en Palestine avaient déjà été menées par les Britanniques, principalement pour confirmer par des découvertes in situ l'authenticité des écrits bibliques. Les mouvements sionistes utilisent l'archéologie pour des objectifs semblables. Ils y voient une méthode pour démontrer le droit à l'existence de l'État juif en Palestine. Selon Ben Gurion, Israël s'était octroyé en Palestine le droit « ... de retourner la terre de ses propres mains ». Pour l'architecte Eyal Weizman, très critique à l'égard de la colonisation, cela se manifeste autant dans l'agriculture que dans l'archéologie, deux activités fortement instrumentalisées pour la construction de l'État.

Lors des fouilles, les archéologues israéliens s'intéressent principalement aux strates profondes correspondant à l'époque de l'Ancien Testament. Les couches supérieures ne sont pas prises en considération ou détruites, l'intérêt n'est porté que sur des traces possibles d'une existence juive. L'organisation israélienne Emek Shaveh documente les fouilles en cours et en évalue les résultats et interprétations. Pour cette ONG, l'archéologie en Israël a une forte connotation politique et est dépourvue de toute objectivité professionnelle.¹

Fouilles illégales

Selon les vœux du ministère du tourisme, Jérusalem, en tant que prin-

1 Siehe den Bericht Selectively Sacred: Holy Sites in Jerusalem and its Environs, <http://bit.ly/1X3Dc09>.

cipal site archéologique se doit de présenter une présence juive plurimillénaire tout en niant l'existence d'une histoire palestinienne ou d'autres cultures. Les visiteurs qui empruntent les passages couverts et les tunnels de la vieille ville doivent avoir l'impression que tout a été construit par les Juifs/ Juives. Toute information relative aux influences romaines, byzantines ou musulmanes est bannie.

Suite à l'occupation de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza, plusieurs sites importants ont été déclarés « propriété nationale ou propriété culturelle ». Bien que le droit international interdise les fouilles et la confiscation d'objets archéologiques dans des territoires occupés, près de 5'000 sites archéologiques ont été fouillés depuis 1967 en Cisjordanie, indique Weizman dans son livre « Hollow Land - Israel's Architecture of Occupation ». L'occupation s'étend à une nouvelle dimension, après la surface du territoire et l'espace aérien, elle englobe maintenant le sous-sol. La possession du sol est une obsession sioniste qui détermine les conditions-cadre de la politique. Avec cette démonstration de force, l'État veut, d'une part créer des valeurs susceptibles d'unifier la population juive, d'autre part saper le lien émotionnel de la population palestinienne avec son pays et la reconnaissance internationale qui en résulte.

La loi sur l'absence (Absentee Property Law) est un moyen privilégié pour atteindre ce but : sous un prétexte légal, elle permet au gouvernement de confisquer le sol et d'en déterminer l'usage. Cette loi a permis l'établissement de nombreuses colonies, de parcs nationaux, mais aussi l'ouverture de nombreux sites archéologiques.

Depuis longtemps, ce ne sont plus les seules organisations étatiques qui se répartissent les autorisations et les fouilles. Ce club a reçu du renfort au cours des dernières années, notamment de milieux sionistes d'extrême droite qui utilisent cette activité pour déloger la population palestinienne. L'État semble s'en féliciter et attribue

des compétences, pourtant clairement définies sur la plan politique et légal, à des fondations ou à d'autres organisations non gouvernementales aux connections et motivations douteuses.

Biens culturels détruits

Le site archéologique israélien « City of David » situé à Wadi Hilweh, dans le quartier de Silwan à Jérusalem, en est un exemple frappant. Derrière la dénomination de « City of David » se trouve Elad, une organisation de colons connue pour son acharnement à judaïser Jérusalem. Depuis les années 90, elle s'efforce de transformer Silwan de diverses manières. À l'origine, Elad s'appuyait sur la « Loi d'absence » pour accaparer un maximum de terres et d'habitations. Par la suite, elle apparaîtra comme institution archéologique et se verra finalement attribuer l'organisation et la gestion de la « City of David ».

Comme indiqué dans un article du quotidien israélien Haaretz du 24.11.2011, « l'accord entre les parties concernées (par le site City of David, n. de l'a.) prévoit l'établissement d'un groupe de direction avec des représentants de l'organisation Elad, de l'administration communale de Jérusalem et de l'INPA (Direction israélienne de la nature et des parcs) ». Ce groupe stratégique s'occupe de la planification à long terme du parc et les décisions doivent être prises à l'unanimité. Selon l'ONG Ir Amin, cette disposition permet à Elad d'influencer chaque décision grâce à son droit de véto. Elle est ainsi parvenue à ce qu'une grande partie du parc soit fermée durant le shabbat, une disposition qui n'existe pourtant pour aucun autre parc. De même, elle a de sa propre autorité (cette affaire a été très bien documentée par Haaretz) réalisé des fouilles dites « d'urgence » et détruit un antique cimetière musulman sans en informer le ministère des affaires religieuses.

Tout cela ne présage rien de bon pour les Palestiniens de Silwan. Leur cadre de vie est modifié sans qu'ils ne soient même consultés. Au prétext-



Wadi Hilweh, avec la mosquée al-Aqsa.
Photo : Emek Shaveh

te d'intérêts nationaux, de nouvelles lois leur sont imposées qui limitent considérablement leur liberté de mouvement. Les terres des habitants de Silwan sont confisquées pour ouvrir de nouvelles fouilles, des colons viennent s'y installer ainsi que des militaires et des équipes de sécurité. Des jeunes Palestiniens qui se sont approchés trop près des fouilles ou des colonies selon les allégations des colons, de l'armée ou de la police ont été arrêtés. Des maisons sont détruites ou s'écroulent à la suite des percements et des fouilles tandis que des biens culturels d'importance sont tout simplement détruits. Enfin, les sites sont interdits aux chercheurs palestiniens.

L'archéologie est ainsi au service de l'expulsion, légalisée et soutenue par l'État ! Cependant, la tente montée par les habitants de Wadi Hilweh près de l'entrée de City of David résiste, malgré les fissures qui apparaissent. Dans une exposition, les personnes directement concernées informent sur leur situation. Malheureusement, seule une infime minorité des 50'000 visiteurs annuels de City of David trouve le chemin vers ce lieu, le Wadi Hilweh Information Center.

La politique israélienne d'exécutions extrajudiciaires

Hanspeter Gysin

Depuis l'automne dernier a lieu une série d'attaques de Palestinien-ne-s contre des Israéliens juifs, appelée dans les médias « *intifada des couteaux* ». Les auteurs de ces actes y sont décrits comme des fanatiques religieux ou des antisémites. La réaction israélienne à ses attaques y est présentée comme étant parfois un peu trop dure mais cependant compréhensible. Le contexte et les motivations de cette escalade de violence n'étant généralement pas pris en considération.

Après plusieurs attaques mortelles d'assaillants palestiniens et israéliens au cours du deuxième semestre 2015 et l'intervention d'une unité de l'armée israélienne dans la Mosquée Al-Aqsa le 26 juillet 2015, les protestations palestiniennes se sont multipliées en Israël et dans les Territoires occupés. Elles ont été réprimées dans le sang par l'armée et la police israélienne, tuant plusieurs jeunes Palestinien-ne-s. Ce n'est qu'ensuite qu'ont débuté les attaques au couteau contre des Juifs/Juives israélien-ne-s.

Le conflit autour de la Mosquée Al-Aqsa ne date pas d'hier. Des ext-

a 2000 ans. Cette revendication se traduit par des irruptions publiques et provocatrices de fanatiques prétextant vouloir y prier. L'État israélien et le Grand Rabbinat tentent de limiter la portée de tels actes, sans cependant s'y opposer totalement, revendiquant le droit d'Israël sur l'ensemble de Jérusalem, « *capitale indivisible* ».²

Suite à ces événements, les autorités israéliennes ont recensé plus d'une centaine d'attaques dont le bilan s'établit à 25 morts du côté israélien et à plus de 200 du côté palestinien. Parmi les premiers, on compte plusieurs touristes juifs venus des

Palestinien-ne-s n'a pas été dirigé contre des civils mais contre des soldats de l'armée d'occupation, des policiers de la puissance occupante et des colons armés. Et dans la plupart des cas, ces actes ont eu lieu dans les Territoires occupés, les Palestiniens les considérant comme une forme de légitime résistance contre la construction de colonies, l'expulsion, la destruction de maisons et l'oppression militaire. Très souvent, ils se sont produits en réaction à la mort de parents ou d'ami-e-s. Certaines attaques ou tentatives d'attaque à la voiture ont eu lieu, sans qu'il ait pu être clairement établi qu'il s'agissait d'actes intentionnels. La plupart des supposés auteur-e-s ont été abattus, ce que le gouvernement israélien considère comme de l'auto-défense de la part des forces de l'ordre. Toutefois, grâce aux nouvelles technologies accessibles à tous, nombre de films et photos ont démontré dans de très nombreux cas qu'aucune raison plausible ne justifiait ces assassinats.³ Dans les cas documentés ci-dessous, il s'avère que la plupart des Palestiniens froidement abattus étaient en fuite, ou encerclés par des hommes armés ou encore gisaient blessés au sol.



réalistes juifs ont à plusieurs reprises par le passé porté des attaques contre cet édifice symbolique et ses environs. Une association nommée « *Institut du temple* » s'est donnée pour objectif de remplacer le Dôme du Rocher situé près de la mosquée par un temple juif, selon la justification qu'il se trouvait à cet endroit il y

Etats-Unis, au sein des victimes palestiniennes se trouvait un demandeur d'asile érythréen. Celui-ci ainsi que trois autres juifs israéliens ont été abattus par erreur par la police, l'armée ou des colons les ayant confondus avec des Palestiniens.

La grande majorité des agressions au couteau commises par de jeunes

Les cas ci-après sont bien documentés :

04.10.2105 – Fadi Alloun, 19 ans, jeune habitant de Jérusalem-Est occupée est poursuivi par un groupe de colons et, à leur injonction, est abattu par un policier israélien. Une vidéo montre la course-poursuite et les cris



des colons qui exigent d'abattre le poursuivi. Après les tirs, on peut entendre crier « Mort aux Arabes » et la vidéo témoigne des coups de pied donnés au cadavre par les colons.

09.10.2015 – Asra'a Abed, 29 ans et mère de 3 enfants, se trouve à un arrêt de bus, mains levées et entourée de personnes en uniforme qui la visent avec leur arme. Elle est abattue alors qu'elle se trouve à une distance de sécurité. Le déroulement des faits a été intégralement filmé. Il a été reproché à cette femme d'avoir sorti un couteau, mais aucune preuve n'a été présentée. Ce qui a été trouvé sur elle n'est qu'une paire de lunettes de soleil, comme le montre clairement la vidéo. Les autorités israéliennes, qui détiennent cette femme, prétendent qu'elle a survécu.

12.10.2015 – Marah al-Bakri, 17 ans est accusée d'avoir tenté d'agresser un soldat israélien. Une série de photos prises sur les faits remet en cause la version officielle. Elles montrent la jeune femme agenouillée, entourée de neuf soldats et civils armés qui pointent leurs armes sur elle. Une autre photo montre la jeune femme étendue dans une flaque de sang. Selon ses parents, elle rentrait chez elle après l'école lorsqu'elle a été agressée par un colon. Selon les sources policières, elle aurait également survécu et se trouverait en prison.

14.10.2015 – Bassem Sidr, 17 ans, est assassiné par un policier à Jérusalem, après qu'un Israélien juif ait prétendu qu'il portait un couteau sur lui. Mais la police n'a jamais fourni de preuve.

24.03.2016 – Ramzi Aziz al-Qasrawi et Abed al-Fatah al-Sharif, 21 ans tous les deux, agressent un soldat avec des couteaux de cuisine dans la ville palestinienne d'Hébron et lui infligent de légères blessures. Le premier des deux est immédiatement abattu, son collègue blessé par balles. La vidéo mise en ligne par une organisation israélienne de défense des droits humains montre clairement comment le soldat d'élite israélien Elor Azayra achève de sang-froid l'agresseur palestinien qui se trouve au sol et sans défense.⁴ Sur cette vidéo, on constate la présence de plusieurs colons juifs d'extrême-droite armés conversant aimablement avec les soldats.

Le prix du sang d'une petite ville palestinienne

Douze jeunes habitants de la petite ville de Sa'ir ont perdu la vie lors de confrontations au cours de quelques semaines seulement. Toutes les victimes étaient parentes ou camarades d'école. Sa'ir est située au nord-est d'Hébron, coincée entre les barrages militaires qui entourent Bethlehem au nord, les implantations illégales et armées des colons d'extrême-droite de Kyriat Arba et Givat Harsina au sud qui bouclent l'accès à Hébron. A l'est se trouve la colonie illégale de Tekoa (où habite Lieberman, ancien Ministre des affaires étrangères) et à l'ouest se dresse le bloc des colonies de Gush Etzion.

12.11.2015 – Un commando des services secrets israéliens attaque et envahit l'hôpital Al Ahli de Hébron et arrête un jeune patient de 20 ans, Azam al-Shalaldah qui se trouve en convalescence après avoir été agressé

par un colon israélien et grièvement blessé par balle alors qu'il récoltait des olives un mois auparavant. Son cousin Abdullah al-Shalaldah, 28 ans, qui entre dans la chambre d'hôpital sans se douter de rien, est abattu sur place. Médecins Sans Frontières qui gère cet hôpital a fermement protesté, sans succès.⁵

07.01.2016 – A un barrage routier près de la colonie de Gush Etzion, les soldats tuent trois jeunes gens, tous cousins, Alaa Kawazba, 17 ans, Muhannad Kawazba, 20 ans et Ahmad Kawazba, 21 ans. Les soldats ont prétendu avoir été attaqués mais aucun d'eux ne porte une quelconque blessure. La même journée, l'armée tue Khalid al-Shalaldah, 16 ans, le frère d'Abdullah dont nous décrivons l'assassinat plus haut.

12.01.2016 – Suite à sa tentative d'attaque sur un soldat, Adnan al-Mashni est tué d'une balle dans le dos alors qu'il s'enfuyait. L'ami qui l'a conduit avec sa voiture jusqu'au lieu de l'attaque, Mohammed Kawazba, 23 ans, frère d'un des jeunes assassinés quelques jours plus tôt, est également abattu.

Qui ose remettre en cause

En janvier dernier lors d'un discours devant le Parlement suédois, la Ministre des affaires étrangères Margot Wallström a demandé à ce qu'une enquête indépendante soit ouverte pour déterminer la légalité de la mort de nombreux Palestiniens auteurs ou présumés agresseurs. Le gouvernement israélien a réagi rageusement, traitant Mme Wallström d'antisémite (dixit Yuval Steinitz, Mi-

nistre des infrastructures), la déclarant persona non grata et l'interdisant d'entrée sur le territoire israélien. Les médias israéliens ne sont pas en reste, l'accusant de soutenir le terrorisme ou d'être victime d'aliénation mentale (dixit Manfred Gerstenfeld dans le Jerusalem Post). Les milieux israéliens d'extrême-droite souhaitent sa mort. Les organisations juives du monde entier en colère exigent sa démission.

Mme Wallström, membre du Parti social-démocrate, a formulé sa déclaration suite à l'intervention de plusieurs organisations de défense des droits humains. Le 8 octobre 2015, Amnesty International avait appelé à

Entre morale et ordre de tirer

L'armée israélienne, que ses plus hauts gradés s'empressent toujours de qualifier de « troupe la plus morale du monde », dispose d'un ordre qui interdit de tuer une personne sans défense. D'innombrables témoignages parfaitement documentés indiquent pourtant que la transgression de cet ordre est pratiquement quotidienne et demeure sans suite pour les auteurs, ceci même dans le cas d'une exécution pour un simple jet de pierre contre un véhicule militaire.⁶

Naftali Bennet, Ministre de l'éducation, a indiqué, selon une citation non démentie du journal Jedit Aharonot, que les « terroristes » pris

l'occupation et la construction de colonies. Je ne vous demande pas de rester inactifs. Mais vous devez déposer les armes du désespoir ». Ce qu'il n'a pas dit, par contre, est ce qu'ils devaient faire pour mettre fin au joug de l'occupation israélienne. Pourtant, cette déclaration a suscité un tollé en Israël.

1 Le 31 juillet 2015, un assassinat et un incendie ont été perpétrés par des colons juifs dans la petite ville palestinienne de Duma.

2 Ceci en contradiction totale avec le plan de partage de la Palestine de 1947 (résolution 181 de l'ONU), qui donnait à Jérusalem le statut de territoire neutre sous contrôle international.



cesser toute violence envers les civils et demandé à Israël de renoncer aux exécutions extrajudiciaires. De son côté, Human Rights Watch avait relevé l'illégalité d'un usage disproportionné de la violence et condamné la mort injustifiée de Palestiniens, après qu'une de ses collaboratrices parfaitement identifiable ait été blessée par des tirs de balles en acier enrobées de caoutchouc lors d'une réunion pacifique près de Ramallah. A l'occasion d'une conférence de presse à Genève le 16 octobre 2015, Euronet Rights a présenté un rapport intitulé « Israel's Arbitrary Killings and its System of Structural Violence ». Le site internet Mondoweiss des journalistes Philip Weiss et Adam Horowitz a complété ce rapport avec une contribution personnelle, publiant notamment des vidéos et photos qui confirment dans huit cas de telles exécutions.

vivants devaient être abattus et les maisons des familles détruites à titre de dissuasion. Il se montre également particulièrement fier d'avoir abattu lui-même de nombreux « terroristes ». Ajelet Shaked, Ministre de la justice, a twitté que les mères de « terroristes » devaient être tuées pour qu'elles ne puissent pas mettre au monde de nouveaux « serpents ». Quant à Gabi Eizenkot, Chef d'état-major général de l'armée, il a rejeté catégoriquement les accusations d'exécutions extrajudiciaires devant les médias internationaux.⁷

Conclusion

A la fin de l'année dernière, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon s'est adressé en ces termes à la jeune palestinienne : « Je comprends votre frustration. Je sais que vos espoirs de paix ont constamment été détruits. Vous êtes en colère contre

3 Les vidéos qui documentent ces faits peuvent être visionnées aux adresses suivantes <http://bit.ly/1MKkZm7> et <http://bit.ly/1Wfop25>.

4 Voir <http://bit.ly/1ULh4HU>.

5 Médecins Sans Frontières a exigé des autorités militaires israéliennes qu'elles respectent le droit humanitaire concernant les établissements médicaux, les blessés et les malades. MSF déclare que la manière avec laquelle Shalaldah a été interpellé contrevient aux principes de neutralité et au respect des obligations médicales. Voir également <http://bit.ly/1WHDMAP>.

6 L'année dernière, un commandant de l'armée israélienne, Yisrael Shomer, a abattu de sang-froid le jeune Muhammad al-Kashbeh, après que celui-ci ait lancé des pierres contre son véhicule militaire. La justice israélienne l'a acquitté sur tous les points.

7 B'tselem a largement et à de nombreuses reprises documenté et dénoncé ces violations des droits humains. <http://bit.ly/1Pb2ztR>.

Yusif Sayigh: économiste arabe et patriote palestinien. Récit d'une vie brisée.

Ingrid Jaradat Gassner



Aujourd'hui, l'église dans le village natal de Youssef Sayegh, al-Bassa. Photo : Zochrot

Youssef Sayegh (1916–2014), ex-directeur de l'Institut de recherche économique et ex-président du département d'économie de l'Université américaine de Beyrouth (AUB), était reconnu dans la communauté scientifique comme expert du développement économique arabe. Il était également connu pour le travail qu'il avait accompli auprès de l'OLP dans la préparation stratégique de la résistance et du développement économique, notamment la création de l'Agence palestinienne pour le développement économique et la reconstruction (PEDRA, devenu ensuite PECDAR). C'est Rosemary Sayegh¹, anthropologue et compagne de Youssef pendant plus de cinq décennies, qui a compilé et édité ces mémoires, faisant preuve de la même compassion pour le quotidien et les gens qui caractérise son travail d'histoire orale. Ces mémoires vont

au-delà d'une simple biographie d'un personnage public.

La trajectoire de l'enfance et de la jeunesse décrite dans les mémoires de Youssef est par exemple un puissant rappel de la liberté de mouvement et de la mobilité qui était alors assez courante – même pour un jeune villageois – dans la Palestine d'avant 1948. Palestine qui, malgré la refonte coloniale arbitraire infligée par l'Occident, faisait encore partie de Bilad al-Sham (la grande Syrie). Les mémoires rappellent comment la famille Sayegh se déplaçait de Kharaba (Syrie), où elle avait élu domicile et où le père, pasteur, gérait sa

paroisse, au village al-Bassa (Palestine) où est né Youssef. Plus tard, le jeune homme sera interne dans une école de Saïda, avant de s'inscrire à l'Université à Beyrouth, au Liban, où toute sa famille avait obtenu la citoyenneté libanaise simplement parce que leur visite avait coïncidé avec un appel à l'enregistrement. Plus tard, il s'était rendu à Tibériade (Palestine), puis à Tikrit (Irak) et à Jérusalem (Palestine), où il travaillait pour financer l'éducation de ses frères et sœurs cadets et où il s'était engagé politiquement et professionnellement dans la résistance économique arabe contre la colonisation sioniste de la Palestine.

Les souvenirs évoqués par Youssef autour de son enfance et de sa vie de famille montrent également que la société palestinienne au début du 20^{ème} siècle n'était de loin pas stagnante, conservatrice ou piégée dans la pauvreté et les traditions religieuses. Les souvenirs décrivent notamment comment la mère de Youssef protégeait ses enfants contre la discipline protestante rigide de son père. On lit également qu'en l'absence de son mari, elle avait courageusement décidé de briser le foyer de la famille et de s'enfuir loin de l'aridité du Kharbata syrien lors du soulèvement des Druzes contre le colonialisme français en 1923, afin d'échapper à la pauvreté et obtenir une éducation moderne pour ses enfants à Bassa. Youssef évoque en détail ses souvenirs agréables de Bassa, village sur la côte nord fertile de

¹ Rosemary Sayegh, *From Peasants to Revolutionaries* (1979) et *Too Many Enemies* (1994), représente une étape importante dans le travail d'histoire orale concernant l'expérience des réfugié-e-s palestiniens au Liban. Nouvelle édition *Too Many Enemies*, Al-Mashriq 2015, Paperback, Fr. 16.80, commande directe: <http://bit.ly/24M95Nm>.

la Palestine ; il décrit cette communauté de musulmans et de chrétiens avec ses traditions sociales libérales, ses plantations de fruits et de tabac et rappelle ses premières aventures sexuelles et romantiques.

Les histoires qu'il relate sur ses études universitaires à l'AUB (1934-1938) évoquent l'intensité du débat qui faisait alors rage entre les « nationalistes arabes » et les nationalistes de la « grande Syrie » quant à l'ordre postcolonial qui serait le meilleur pour le monde arabe. Nous percevons alors Youssef engagé dans des débats avec les leaders reconnus de ces deux courants de pensée politique qui s'affrontent. Nous lisons le chemin de sa politisation et son adhésion au parti social nationaliste syrien (PPS) qu'il rejoint notamment à cause de sa vision laïque et de sa pratique de résistance contre la domination coloniale. Dans les chapitres 5 à 8, nous suivons l'engagement de Youssef dans le PPS et ses échanges avec son dirigeant, Antun Sa'adeh, et nous comprenons que cet épisode l'a amené à ressentir une grande frustration, notamment à cause des activités non-transparentes des partis politiques clandestins. Ces expériences l'empêcheront par la suite de rejoindre tout parti politique.

Au moment de la Nakba, la famille Sayegh a cherché refuge à Beyrouth. En mai 1948, à Jérusalem, Youssef a été appréhendé avec d'autres jeunes gens par une milice sioniste. Le chapitre intitulé « Prisonnier de guerre » est un témoignage particulièrement frappant des privations et des exécutions sommaires qui régnaient dans des camps de détention improvisés. Dans ses mémoires, Youssef raconte ses efforts pour que des civils palestiniens comme lui et ses compagnons soient protégés par le statut de prisonniers de guerre à une époque où les Conventions

de Genève n'étaient pas encore signées. Nous sommes finalement témoins du soulagement des détenus lors de l'arrivée de la Croix Rouge Internationale.²

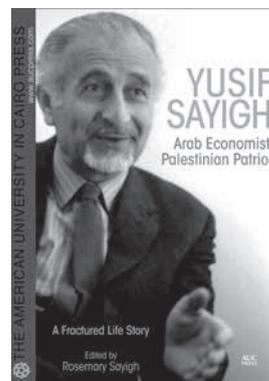
On est frappé par la manière dont Youssef raconte sa déportation de Jérusalem au printemps 1949 : nous la lisons comme l'histoire de sa libération de la détention israélienne et de sa réunion avec des ami·e·s, des camarades, des collègues et des proches, d'abord à Jérusalem-Est, puis à Amman et à Beyrouth. Est-ce parce que cette déportation, qui allait se transformer en exil permanent, est un souvenir trop pénible à remémorer? Ou est-ce qu'à cette époque, il ne s'agissait pas d'un incident mémorable pour le prisonnier qui, libéré dans le Bilad al-Sham de ses jeunes années, allait immédiatement reprendre un engagement politique et académique pour un meilleur monde arabe postcolonial incluant la Palestine ?

Comme souligné par l'éditrice, il y a de nombreuses questions que les jeunes générations pourraient vouloir poser au Dr. Youssef. On pense notamment à son travail avec l'OLP, qui a débuté avec la première session du Conseil national palestinien au début des années 1960 et a duré jusqu'à peu après la signature des Accords d'Oslo au milieu des années 1990. Les récits que l'on trouve au chapitre 12 montrent comment l'intellectuel palestinien a travaillé sans relâche pour apporter une préparation stratégique et une transparence dans ce qu'il appelle le « mouvement de résistance palestinienne non-organisé », et plus tard pour surmonter les intérêts étroitement partisans au bénéfice du développement d'un plan d'économie scientifique pour l'Etat palestinien, qui tous deux échoueront finalement.

Le principe sous-tendant que la politique sert à créer les conditions pour un développement économique

postcolonial arabe – y compris pour la Palestine – et que le développement économique implique une justice sociale, apparaît constamment dans les écrits et la pensée de Youssef Sayegh. Nous retrouvons en effet ce principe dans l'ensemble de son travail d'économiste, et ce depuis son premier livre important, *Le pain avec la dignité* (1961). Dans le dernier chapitre des mémoires, l'éditrice propose une revue des différents accomplissements académiques et de l'héritage de cet intellectuel pionnier et enseignant en économie du monde arabe.

Yusif Sayigh: Arab Economist, Palestinian Patriot: A Fractured Life Story, édité par Rosemary Sayigh, AUC press, Hardcover, ISBN 9789774166716, US-\$ 45. Commande directe à : <http://bit.ly/1TQGukU>



2 Pour une étude récente, avec des témoignages de première main de Yusif Sayegh et similaires qui reflète de façon critique le rôle du CICR, voir: Salman Abu Sitta et Terry Rempel, "The ICRC and the Detention of Palestinian Civilians in Israel's 1948 POW/Labor Camps during the 1948 War", *Journal of Palestine Studies* Vol. XLIII, n° 4 (été 2014).

L'étiquetage des produits des colonies occulte la réalité économique

Roman Vonwil

La nouvelle directive européenne pour l'étiquetage des produits issus des colonies ne suffit pas aux exigences du droit international. L'effacement par Israël de la Ligne verte n'est pas non plus pris en compte.



Panneau de signalisation près de la zone industrielle de Mishor Adumim. Photo : Nilfanion, via Wikimedia Commons, CC BY 2.0

En novembre dernier, l'Union européenne édictait une directive exigeant que tous les pays membres étiquettent les produits issus des colonies israéliennes en Cisjordanie, de Jérusalem Est et du plateau du Golan¹. Cette décision provoque une levée de boucliers du côté du gouvernement israélien. Le Premier ministre Netanyahu déclare en effet que l'UE introduit deux poids, deux mesures envers Israël, qu'elle punit les victimes d'une nouvelle vague de terrorisme par un boycott, et qu'elle entrave la recherche d'une solution au conflit². Pour enchaîner en menaçant de rompre toutes relations diplomatiques avec l'UE concernant les négociations de paix avec le peuple palestinien.

En réaction à ces allégations du gouvernement israélien, la Commis-

sion européenne affirme que sa décision est une mesure purement technique, visant à informer la clientèle de l'origine des produits. Ce serait alors aux citoyennes et citoyens de choisir d'acheter des produits issus des colonies, ou alors d'y renoncer. Mais en mettant en avant la responsabilité individuelle quant aux bonnes décisions d'achat, l'UE esquivait ses propres obligations politiques et juridiques relatives à l'illégalité des colonies israéliennes³. Dans une étude publiée en 2012, l'expert Tom Moerenhout prouve que cette mesure de l'UE ne suffit pas aux obligations du droit international⁴. En effet, l'illégalité des activités économiques des colonies fait que tous les États sont tenus d'éviter de contribuer au maintien de cette situation. Est également concerné le commerce avec

les colonies, qui constitue une contribution économique au maintien des colonies et une reconnaissance implicite de celles-ci, et auquel il faut donc mettre un terme.

Israël en position de force factuelle

La décision de l'UE renferme néanmoins un message politique adressé au gouvernement israélien. Après l'accord négocié avec l'Iran, la directive européenne est la deuxième grande défaite diplomatique du gouvernement Netanyahu. A l'occasion de la publication de sa décision, la Commission européenne a d'ailleurs répété que les Territoires occupés occupés ne faisaient pas partie de l'État d'Israël, et qu'elle considérait les colonies comme illégales et comme un obstacle majeur à la solution à deux États. Toutefois sur ce point, la politique européenne envers Israël présente de graves lacunes : elle continue de se référer à la logique des Accords d'Oslo, clairement mise en échec depuis des années, et de voir l'occupation comme la principale raison de la faillite des efforts en faveur de la paix. L'UE fait comme si l'on était en présence de deux régimes différents, l'un en Israël et l'autre dans les Territoires occupés. Ce faisant, elle occulte le fait qu'il n'existe pas de différence entre le régime d'occupation et un gouvernement israélien considéré comme légitime⁵. C'est bel et bien le même

- 1 <http://bit.ly/1T4r4wd>
- 2 <http://bit.ly/1UDL9bW>
- 3 <http://bit.ly/1WMMVYt5>
- 4 <http://bit.ly/1O1L4NU>
- 5 <http://bit.ly/1rwlTi>

acteur politique. La réaction du gouvernement israélien est d'ailleurs d'une franchise confondante à propos du traitement différencié décidé pour les produits israéliens ou au contraire issus des colonies. La mesure décidée introduirait deux poids, deux mesures : un système que le gouvernement israélien ne peut ou ne veut pas comprendre, qui constitue selon lui une attaque dirigée contre Israël, visant à délégitimer une partie de son territoire. Réaction logique au vu d'une politique de colonisation qui consiste à s'appropriier les Territoires occupés (ou du moins l'essentiel de ces territoires).

Le gommage délibéré et systématique de la « ligne verte » est également caractéristique de l'économie israélienne. Certaines matières premières des Territoires occupés sont exploitées pour être traitées à l'intérieur des frontières d'Israël. Dans ce cas de figure, l'étiquetage du produit fini pose problème. Les banques israéliennes accordent des prêts hypothécaires pour des biens immobiliers en Cisjordanie, et le subventionnement de la construction des colonies profite aux entreprises israéliennes du bâtiment. De nombreuses firmes déploient leurs activités de part et d'autre de la « ligne verte ». Exemple, l'entreprise d'exportation agricole Mehadrin, qui a son siège social à Be'erot Yitzaq et possède une succursale en Suisse. Cette firme exploite des plantations de dattes et des usines d'emballage en Israël mais aussi dans les Territoires occupés⁶. Des usines dont il est avéré qu'elles pratiquent un étiquetage trompeur des produits issus des colonies.

Deux exemples suisses récents témoignent des complications de ce genre de structures pour la déclaration de l'origine des produits. Les deux principaux grands distributeurs

tendent d'ores-et-déjà d'étiqueter les produits des colonies (cf. encadré) et d'éviter en partie leur commercialisation. Or en décembre dernier, plusieurs magasins Coop vendaient des herbes étiquetées « Cisjordanie ». Interrogée à ce sujet, la société Coop assure que les herbes sont produites en Israël et que le fournisseur a commis une erreur d'étiquetage. Elle estime pourtant que les mécanismes de contrôle sont tout à fait suffisants. Au même moment, certaines filiales Migros vendent des dattes livrées par Zorganica et étiquetées « Produit en Israël », alors que les plantations de ce producteur se trouvent dans l'enclave de Zarzir, dans les Territoires occupés.

L'étiquetage des produits issus des colonies n'est donc pas porteur de la transparence espérée, car il ne tient pas compte de la dissolution progressive de la « ligne verte ». Au contraire, cette mesure contribue à occulter la dimension économique de l'occupation. Elle fait croire aux consommatrices et consommateurs en Europe qu'il est possible d'acheter des produits israéliens en toute bonne conscience, sans participer au maintien de la situation d'injustice faite au peuple palestinien dans les Territoires occupés.

Hésitations et lacunes

Depuis des années, la politique de l'UE et de la communauté internationale permet à Israël d'imposer des faits accomplis et de consolider son emprise sur les Territoires occupés, à travers la construction de colonies, la pérennisation de l'occupation et la destruction de l'économie et de la société palestiniennes. Les pays d'Europe n'ont aucune intention d'entreprendre des démarches efficaces concernant l'illégalité des colonies, comme en témoigne le récent vote sur une résolution du Conseil des droits humains des Nations Unies à propos des colonies⁷. Cette résolution demandait en particulier la création d'une banque de données recensant les entreprises qui profitent, d'une manière ou d'une autre,

des colonies. Tous les membres européens du Conseil des droits humains se sont abstenus. La directive européenne concernant l'étiquetage des produits est une mesure hésitante et lacunaire, qui déploie actuellement un effet purement symbolique et qui contribue très peu à l'amélioration de la situation des populations opprimées. L'étiquetage sert plutôt à rassurer les consommatrices et consommateurs en Europe, pour masquer le fait que l'UE n'assume pas ses obligations concernant Israël.

Et la Suisse?

La Suisse va-t-elle se rallier à l'étiquetage prévu par l'UE ? Rien n'est décidé pour l'instant, mais il n'est pas exclu que la Suisse introduise elle aussi une obligation d'étiqueter les produits issus des colonies. En réponse à une intervention parlementaire de la conseillère nationale Martina Munz, le Conseil fédéral déclare que les dispositions sur l'étiquetage vont être examinées à la lumière de la décision de l'UE. L'administration fédérale des douanes différencie déjà entre les produits importés des colonies et ceux d'Israël : l'accord de libre-échange entre la Suisse et Israël s'applique aux produits israéliens mais non à ceux des colonies. Les deux grands distributeurs Coop et Migros ont certifié à BDS Suisse et à d'autres organisations ne pas vendre de produits des colonies sous leur propre marque. Toutefois il n'est pas certain que cette règle vaille également pour les produits du Golan. Par ailleurs, la pression exercée sur les enseignes de la grande distribution pour les convaincre de renoncer aux produits issus de territoires occupés augmente également en lien avec l'action de Terre des hommes Suisse en faveur du Sahara occidental.

6 <http://whoprofits.org/company/mehadrin-group>

7 <http://bit.ly/1VMb7LF>

Détruire et reconstruire, un marché florissant

Isabelle Bourguignon



Beit Hanoun, été 2015. © Shirin Amrad

Dans un rapport¹ récent, le bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) recense plus de 75 000 déplacés internes à Gaza. Lors de la dernière attaque israélienne en 2014, plus de 16 000 foyers ont perdu leur maison. Nombre d'infrastructures publiques telles que des écoles, des hôpitaux, des installations sanitaires ou énergétiques ont été sévèrement endommagées. Les déplacés vivent dans des conditions précaires, un quart vivant dans les restes de leurs maisons. Selon OCHA, sur un peu plus de 1,8 million d'habitants à Gaza, plus de 1,3 million ont aujourd'hui besoin d'assistance humanitaire. Tandis qu'Israël n'a pas eu à répondre de ses actes et de ses violations du droit international, un rapport récent de WHO profits² met en lumière le profit que tire le marché de la construction israélien des destructions causées par l'État israélien.

En septembre 2014, un accord tripartite entre les Nations Unies, Israël et l'Autorité palestinienne visant à faciliter l'importation de matériaux de construction pour la reconstruction à Gaza est signé. Dans les faits, cet accord institutionnalise le blocus im-

posé par Israël depuis juin 2007. En effet, selon le mécanisme mis en place pour la reconstruction de Gaza (GRM), Israël se réserve un droit d'accès à la base de données des propriétaires de maisons endommagées et/ou démolies ainsi que le droit d'approuver chacune des demandes de matériel de construction. Enfin, le mécanisme prévoit qu'Israël puisse choisir les fournisseurs de matériaux de construction. Ainsi, cet accord permet à Israël de perpétuer son contrôle sur Gaza et de renforcer sa propre économie en favorisant ses entreprises. L'entreprise de ciment Neshet Israël constitue un exemple probant de cette politique.

« Construire un foyer pour les Juifs passe aussi par la construction d'une entreprise de ciment hébreu » annonce l'entreprise israélienne sur la page principale de son site web. Neshet possède le monopole du marché du ciment en Palestine/Israël. Ainsi, comme le souligne Who profits, il est plus que probable que le mur de sépa-

ration, la plupart des checkpoints, les colonies et les infrastructures israéliennes en Territoires Occupés aient été construits avec du ciment de cet entreprise. L'apartheid et l'occupation alimentent ainsi directement l'économie israélienne. A Gaza, tandis que le coût de la reconstruction a été estimé à 7, 8 milliards par l'Autorité palestinienne, l'accord tripartite assure à Neshet un accès privilégié au marché. Les 2,5 milliards prévus pour la reconstruction des 18 000 unités d'habitation détruites en 2014 par Israël constitueraient une source de revenus considérable pour l'entreprise de ciment.

Cependant, la reconstruction n'a pas lieu. Ou très peu. En janvier 2015, l'office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés dans le Proche-Orient (UNRWA) annonçait la suspension de ses programmes d'assistance aux milliers de Palestiniens ayant perdu leur maison durant l'été 2014. L'argent promis par les donateurs n'était pas arrivé. En mars 2016, lors d'une conférence de presse donnée à New York, le coordinateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nikolay Mladenov, annonçait que seuls 35% des 3,5 milliards de l'aide annoncée à la conférence du Caire en 2014 avait été débloqués.

La situation à Gaza demeure grave. « Gaza ne peut plus rien faire fonctionner : ni le traitement des eaux, ni les égouts, ni l'électricité, ni la santé » déclare Raji Sourani³, avocat et militant des droits de l'homme, dans un entretien avec *le Courrier*. La pauvreté y est extrême, les opportunités de travail quasi nulles, l'insécurité alimentaire et la santé de la population très préoccupantes, avance l'UNRWA dans son rapport de mai 2016⁴. Face à une telle situation, Sourani en appelle à la responsabilité de la communauté internationale et demande à l'Union Européenne de revoir son accord d'association avec Israël.

1 OCHA, *Gaza, Internally displaced persons*, Avril 2016, <http://bit.ly/1Nka2CE>.

2 Reconstruction of Gaza: Zero buildings, massive Profit, Februar 2016, <http://bit.ly/1Tb4grB>.

3 Le courrier, http://www.lecourrier.ch/138051/gaza_est_toujours_asphyxiee.

4 UNRWA, Gaza situation report 142, <http://bit.ly/27dXtox>.

La culture est une notion élastique

Sur la signification du boycott culturel

Birgit Althaler

L'appel au boycott culturel échauffe les esprits. En tant que stratégie politique, il est entièrement justifié. Afin de gagner les acteurs culturels locaux à se solidariser avec l'appel palestinien, un certain travail de persuasion est toutefois encore nécessaire.



Destruction de l'héritage culturel: Lifta près de Jérusalem, laissé à l'abandon. Photo : Zochrot

Le souhait émis par Ofira Henig que sa production actuelle à la Schaubühne de Berlin soit mentionnée dans le magazine du programme avec Haïfa comme origine, et non pas Israël, est un acte politique qui a fait l'objet d'un article dans le quotidien israélien Jerusalem Post (30.3.16). Dans son travail, la régisseuse de théâtre Henig thématise régulièrement la situation des Palestinien-ne-s. Elle travaille en étroite collaboration avec des acteurs et des actrices ainsi que des créateurs culturels palestiniens. En Israël, elle a subi de fortes hostilités lorsqu'elle a soutenu, avec 60 autres personnes actives dans le monde du théâtre, le boycott des représentations dans la colonie illégale d'Ariel. Ofira Henig fait aussi partie des acteurs culturels qui ont été présentés en Suisse, dans le cadre du festival Culturescapes Israel 2011. A l'époque, elle n'avait pas pu se résoudre à boycotter l'évènement,

mais elle avait participé à une discussion alors controversée et avait publiquement critiqué l'appropriation de la culture par l'État israélien, cela en présence de l'ambassadeur israélien. Pour sa nouvelle pièce, jouée en langue arabe, elle a volontairement renoncé aux subventions étatiques.

De plus en plus souvent, des événements auxquels participent des offices israéliens sont confrontés à des appels au boycott et doivent engager une discussion sur la complicité des institutions culturelles avec la politique discriminatoire de l'État. Nombre d'acteurs culturels israéliens qui se produisent à l'étranger et et d'organisateur programmant des productions culturelles israéliennes doivent désormais prendre position sur l'appel palestinien pour un boycott académique et culturel d'Israël (PACBI). Le boycott est une réalité et les directeurs et directrices sur place

doivent aussi réfléchir à ce thème.¹

En collaboration avec divers acteurs culturels palestiniens et sur la base d'expériences pratiques, PACBI a édité un guide définissant en détail les critères du boycott culturel.² PACBI refuse strictement la censure et défend le droit à la liberté d'expression. L'appel au boycott est dirigé explicitement contre les institutions liées au régime israélien et non pas contre les créateurs culturels individuels en raison de leurs points de vue ou de leur appartenance nationale. Le fait de recevoir des subventions étatiques en Israël ne représente pas non plus un critère.

Le boycott est un moyen de pression politique qui a fait ses preuves dans de nombreux pays et contextes. Il n'est pas une fin en soi, mais un instrument tactique, orienté vers un objectif concret, dans un cadre concret. « Un boycott est dirigé contre une politique donnée et les institutions qui la mettent en œuvre, activement ou tacitement. L'objectif du boycott n'est pas d'exclure, mais de rendre possible un changement », écrit l'auteur britannique John Berger, lorsqu'il a lancé en 2006, avec des collègues, un appel aux auteurs, aux artistes, aux musicien-ne-s, etc. pour un boycott culturel d'Israël. Depuis, des acteurs culturels de nombreux pays ont déclaré publiquement qu'ils ne se produiraient pas en Israël, tant que la politique répressive à l'égard des Palestinien-ne-s continuerait.

Tension entre politique et culture

Au cours des dernières années, deux événements assez importants ont fait l'objet d'un appel au boycott en Suisse: le festival Culturescapes Israel en 2011 et le Festival del film de Locarno de 2015, qui dédiait alors sa « Carte Blanche » à Israël. Des douzaines d'acteurs culturels ont demandé

aux d'organiseurs de résilier leur collaboration avec les institutions étatiques israéliennes. Cet appel a été relayé dans les médias et a provoqué de nombreuses discussions. La plupart des d'organiseurs en question ne se sont pas montrés impressionnés. Seule une correction esthétique avait finalement été apportée au Festival del film de Locarno. La « Carte Blanche » a été rebaptisée « First Look ». Ronnie Barkan, un activiste israélien de l'opposition antisioniste, avait commenté en pressant les organisateurs et les médias à jeter un « deuxième regard » derrière la façade luisante de la politique (culturelle) israélienne.

Il semblerait qu'en Suisse et plus particulièrement en Romandie, pour de nombreux acteurs culturels, le soutien au boycott culturel d'Israël est compatible avec leur approche à la création artistique et à son rapport à la politique. Parmi les artistes et les intellectuel-le-s israéliens, le nombre de ceux/celles qui considèrent le boycott comme un moyen légitime et nécessaire pour obtenir un changement du système augmente également.

Ce n'est pas le cas pour la plupart des directeurs/directrices et des représentant-e-s d'établissements culturels. A de rares exceptions près, ils/elles ont maintenu leur collaboration avec l'État israélien. Est-ce le manque d'information, la naïveté ou simplement l'opportunisme qui poussent les responsables culturels à insérer dans leurs programmes le logo de l'État d'Israël, à apparaître en public avec les ambassadeurs/ambassadrices israéliens et à négocier avec les autorités israéliennes, tout en jurant que la culture doit toujours être possible sans qu'une pression politique ne l'influence ?

Voici une sélection de quelques réactions : « le boycott n'est pas un bon signal, notamment lorsque des acteurs culturels sont touchés ... Si ceux et celles qui vivent sur place ne peuvent pas être entendus, on a moins d'information quant à la situation, les préjugés augmentent et les frontières se durcissent. Culturescapes vise l'établissement d'un dialogue, l'ouverture de la perception, la

réflexion, et non pas la représentation d'un avis politique. Dans le domaine de l'art et de la culture, le mouvement et l'échange doivent toujours être possibles. » (Culturescapes) « En règle générale, ce sont les artistes et les institutions culturelles qui insistent sur la liberté d'opinion et qui critiquent la politique d'Israël, dans le cas de Palestine-Israël. Nous ne comprenons pas pourquoi nous devrions précisément affaiblir les forces critiques par un boycott. » (Pro Helvetia). « Nous ne sommes pas pour un ... boycott culturel, mais voyons plutôt la chance d'un dialogue par le biais de l'échange culturel, notamment aussi avec des médias critiques (film d'animation, dessins animés) et des créateurs culturels critiques, comme p. ex. Ari Folman. » (Fondation Merian) « ... pour nous, il n'est pas question de faire une déclaration politique, ce que serait le fait de participer à un boycott. » (Goetheanum) « Les auteurs israéliens traitent les questions pressantes du présent et du passé, et aussi la question palestinienne, de manière différenciée, ouverte et critique. Je trouve important et nécessaire de chercher et de rendre possible la discussion avec eux. » (Literaturhaus Bâle) « Nous apprécions beaucoup le travail de Culturescapes, qui contribue de manière importante à faire remonter les conflits à la surface et donc à les rendre publics, afin qu'une discussion puisse être menée. C'est pourquoi nous ne comprenons pas pourquoi vous condamnez ces actions. » (Bird's Eye Jazz Club) « [Le Israeli film fund] pour moi, aide le cinéma. Il reçoit de l'argent de l'État, mais il a une liberté de choix, une liberté d'action. ... je pense que les cinéastes israéliens surtout sont des gens qui œuvrent pour le dialogue. ... moi, je veux rester sur le niveau du cinéma, parce que ce n'est pas mon rôle de parler de politique et de juger la scène politique. » (Festival del film de Locarno)

Angles morts

Les prises de position se résument ainsi surtout à trois arguments: la défense de la liberté d'opinion, qui ne doit en aucun cas être restreinte;

la référence au dialogue, auquel est prêté un rôle considérable pour dépasser le conflit entre Israël et les Palestinien-ne-s; l'affirmation que les acteurs culturels (israéliens) sont particulièrement critiques à l'égard du régime. Les réactions peuvent sembler plausibles au premier regard, mais elles passent à côté de l'objectif de l'appel palestinien et sont politiquement réductrices.

En effet, au lieu d'entrer en matière sur la critique de l'État israélien, les acteurs culturels et leurs œuvres sont mis en avant, alors qu'il est explicite qu'ils ne font pas l'objet du boycott. Ainsi, une véritable analyse de la politique du gouvernement israélien fait défaut. Dans le cas de Locarno, les relations avec les institutions officielles gouvernementales se sont maintenues nonobstant le fait que l'État menait alors une nouvelle guerre d'agression contre la bande de Gaza. Par ailleurs, rien n'est dit alors que le gouvernement le plus autoritaire qu'Israël ait jamais eu émet des prises de position racistes ou menace de plus en plus fréquemment la population palestinienne en Israël de transfert. Est également passé sous silence la longue tradition d'affirmation de soi, occidentale et sioniste, menée par le biais de l'accaparement, ordonné par l'État, d'images, de symboles et d'objets, tandis que les traces de l'identité et de l'histoire arabe sont effacées.³

Est également passé sous silence le fait qu'Israël mène depuis 2005 une campagne de plusieurs millions de dollars US par an, pour l'amélioration de sa propre image et pour faire diversion quant à la thématique palestinienne.⁴ Cette campagne met explicitement l'accent sur les acteurs culturels considérés comme des ambassadeurs d'un État israélien attrayant. Lors de la table ronde culturelle d'Eric Facon sur Radio SFR 4, relative au thème du boycott culturel (juillet 2015), avec les journalistes Michael Sennhauser et David Vogel, une telle instrumentalisation de la culture est évoquée comme une justification possible des appels au boycott. Toutefois, le fait que dans le cas d'Israël une telle instrumentalisation existe et que les

Impressum

Palestine Info Juin 2016, tirage all. 1900 ex., fr. 600 ex.

Editeur : Palästina-Solidarität Region Basel, BP 4020, 4002 Bâle

Traductions : Feyrouz Ouanaies, Brigitte Reins, Karin Vogt et autres

Mise en page : Georg Iliev, popolo GmbH

www.palaestina-info.ch

info@palaestina-info.ch

Merci pour vos dons, CCP 40-756856-2

responsables en parlent ouvertement⁵ est tout simplement ignoré. Enfin, rien n'est dit sur le fait qu'Israël agit depuis des décennies en vue de l'élimination de toutes les formes d'expression de l'identité culturelle de la société palestinienne. Par exemple, la destruction et l'accaparement de bibliothèques, de biens culturels et d'ouvrages, les fermetures répétées d'universités et d'écoles comme mesures de sanction, la restriction massive de la liberté de mouvement ainsi que les arrestations arbitraires d'acteurs culturels (l'exemple le plus récent étant celui du clown Abu Sakha⁶), la discrimination de la scène culturelle palestinienne en Israël lors de l'allocation de subventions, la loi sur la réduction des moyens budgétaires pour les organisations qui commémorent la Nakba, c'est-à-dire l'exode forcé des Palestiniens en 1947/48,⁷ et aussi la ségrégation de la société selon des frontières religieuses et ethniques, englobant tous les aspects de la vie.

Au lieu de cela, on se réfère au concept du dialogue, de manière non réfléchi, sans évoquer le flagrant déséquilibre de force entre les parties. Rarement cette notion de dialogue n'a sonné plus creux que dans le contexte de la Palestine, où au cours des derniers vingt ans celui-ci est devenu l'outil chéri de la diplomatie occidentale qui cherche à masquer sa complicité face à l'expansion persistante des colonies dans les territoires occupés.

Glorification des artistes

Concernant la référence aux créateurs culturels critiques, PACBI souligne que pratiquement aucune institution culturelle défend explicitement les droits fondamentaux des Palestiniens menacés. De plus, cet argument cache une idéalisation largement répandue de la culture israélienne, perçue comme particulièrement critique. Lors de l'émission de radio évoquée plus haut, Michael Sennhauser illustre parfaitement cela en affirmant

que sans le film, il n'y aurait « aucun témoignage de la violence exercée par exemple aux checkpoints » par l'Etat hébreu. Il positionne son propre comportement en matière de (consommation de) média comme étant une référence par rapport aux capacités de perception d'un plus large public.

Certes, la culture peut provoquer, secouer, offrir des accès à des réalités complexes et fournir des stimulations à la réflexion critique ; mais elle peut tout aussi embellir, minimiser, apaiser, faire diversion et offrir des figures d'identification pathétiques. Ce qui est loué en grande pompe en Occident comme culture critique reste le plus souvent confiné dans les frontières du narratif judéo-sioniste et ne touche pratiquement jamais aux causes plus profondes du conflit autour de la Palestine. Il est intéressant de constater que ce sont souvent les acteurs culturels considérés par les stratèges de propagande néolibérale comme des porteurs d'image particulièrement adéquats qui sont encensés comme étant critiques. Ainsi, le chroniqueur de Jerusalem Post Larry Derfner voit en « certains Israéliens tels qu'Amos Oz et David Grossman ... de bien meilleurs « porte-paroles » officiels pour Israël que par exemple Netanyahu ou Dershowitz ». ⁸ Pourquoi, se demande le cinéaste Ari Folman, son film « Valse avec Bashir », qu'il considère lui-même comme un traitement subjectif de ses propres expériences et non pas comme une œuvre politique, est-il devenu le favori de l'establishment politique israélien ? Il répond à cette question en supposant que son film « soutient l'image d'un pays (Israël) tolérant qui permet aux soldats de parler ouvertement de leurs expériences de guerre ». ⁹

Même si les acteurs culturels, leurs œuvres, leurs points de vue ne représentent pas un critère pour le boycott, une analyse plus critique de l'idéologie véhiculée par les pro-

ductions culturelles israéliennes serait intéressante. Elle pourrait peut-être aussi empêcher les directeurs/directrices en Suisse de se faire les porteurs d'une image idéalisée d'Israël.

La conjoncture politique actuelle pourrait y contribuer. Ainsi la nouvelle Ministre de la culture, Miri Regev, envisage de réintroduire comme condition au versement des subventions étatiques que les demandeurs attestent de leur loyauté envers l'État. ¹⁰ Le ton adopté à l'égard des modérés se durcit de plus en plus et les intellectuels tels que le journaliste de Haaretz, Gidéon Levy, identifient déjà les premiers signes de fascisme ¹¹ et d'une société totalitaire en Israël. Dans ce contexte, le boycott culturel devient d'autant plus urgent.

1 Voir p. ex. A Report on the Cultural Boycott of Israel von Chen Tamir, directrice artistique du Center of Contemporary Art in Tel Aviv, 3.2.2015; <http://bit.ly/1wqY8E5>.

2 www.pacbi.org/etemplate.php?id=1047.

3 Ce narratif sioniste est analysé avec lucidité et déconstruit par des intellectuels israéliens comme Ella Shohat, Eyal Sivan, Meir Gal, Ilan Pappé, Eyal Weizmann, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux, ou encore des organisations telles que Zochrot.

4 De plus, le Ministère des affaires étrangères israélien a recruté près de mille blogueurs volontaires afin de publier des contributions favorables à Israël. Pro-Israel media: Bloggers join media war, 30.1.2009, <http://bit.ly/1Tnbf0Q>.

5 Voir p. ex. How Israel has Rebranded ..., 20.8.2013, <http://bit.ly/1Tf8p0X>, Israel Aims to improve its public image 14.10.2005, <http://bit.ly/1OGrhnJ>, et PACBI, Behind Brand Israel: Israel's recent propaganda efforts, 23.2.2010, www.pacbi.org/etemplate.php?id=1182.

6 Voir <http://bit.ly/1qLbDft>.

7 „Nakba Law“, voir Adalah, www.adalah.org/en/law/view/496.

8 The Hype that failed, Jerusalem Post, 12.6.2006, <http://bit.ly/1WdVaHB>.

9 Filmmaker reveals ‚Waltz with Bashir‘ Backstory, JTA, 14.1.2009, <http://bit.ly/1TnNkzG>.

10 ‚What's happening is fascism‘: artists respond to Israel's ‚war on culture‘, Guardian, 1.3.2016, <http://bit.ly/1VOhmLt>.

11 Americans ‚Are Supporting the First Signs of Fascism in Israel‘, The real news network, 22.3.2016. <http://bit.ly/1UIUOQm>.